Intitulé : RESPONSABLE EN TRANSITION ECOLOGIQUE (MS)

Article L6113-1 En savoir plus sur cet article... Créé par LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 (V)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Un candidat en situation de handicap peut bénéficier de mesures d'aménagement pour passer l'évaluation (octroi d'un temps supplémentaire, présence d'un assistant, dispositif de communication adapté, mise à disposition d'un équipement adapté ou utilisation, par le·la candidat·e, de son équipement personnel... Pour tout cas de figure, l'équipe administrative de la certification, avec la référente handicap et l'apprenant, met en place les conditions matérielles adaptées au bon déroulement de l'évaluation.)

La certification présente 5 blocs :

- Bloc 1 : Identifier les outils et les enjeux de la transition écologique
- Bloc n°2 : Concevoir une stratégie durable pour une organisation
- Bloc n°3 : Analyser la dimension territoriale
- Bloc n°4 : Déployer les leviers d'action pour la transition
- Bloc n°5 : Conduire des projets pour la transition écologique

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
Réalisation d'une veille réglementaire et technologique	Évaluer les différentes énergies renouvelables et pratiques de l'économie circulaire, au moyen de l'analyse des données énergétiques et tendances du marché, pour en identifier les opportunités et limites. Identifier les différentes technologies matures et émergentes de production et de transport d'énergie au moyen de recherches documentaires et d'analyses comparatives dans le but de recommander les	**#Evaluation 1 : Examens écrits individuels, analyse de cas** Evaluation des connaissances techniques et Proposition d'analyse sur des questions ouvertes en lien avec les problématiques de la transition écologique.	**#Evaluation 1** Le candidat collecte et interprète des données environnementales à différentes échelles (monde, pays, région, filière industrielle) : • Consommation énergétique • Consommation de ressources • Emissions de CO2 Il place ces données dans le cadre des scénarios de transition et des plans stratégiques de développement durable.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	solutions les plus appropriées pour des projets de transition énergétique.	Rendu écrit individuel	Le candidat identifie pour chaque technologie de production d'énergie : • Les caractéristiques ; • Les avantages ; • Les inconvénients. Il classe les différentes technologies en fonction de leur potentiel de production et des trajectoires potentielles de déploiement
Analyse des informations recueillies sur les technologies existantes de la transition.	Analyser les filières énergétiques émergentes au moyen de l'évaluation des innovations technologiques et des tendances réglementaires dans le but de déterminer leur potentiel.	**#Evaluation 2 : Analyse de cas** Analyse d'une problématique Étude de corpus documentaires comportant des éléments techniques et scientifiques. Rendu écrit individuel.	**Evaluation 2** Le candidat identifie les opportunités et les défis liés à l'intégration des filières énergétiques émergentes dans les projets de transition énergétique. Il évalue le potentiel de ces filières, en se basant sur des données quantitatives et qualitatives.
	Positionner l'organisation par rapports aux enjeux environnementaux au moyen de l'identification des scénarios de transition bas-carbone dans le but de de proposer des solutions durables et innovantes		

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	Échanger sur des sujets techniques avec des spécialistes au moyen de connaissances scientifiques fondamentales dans le but d'intégrer leurs retours à la stratégie de transition écologique de l'organisation.		Le candidat identifie les impacts environnementaux, économiques et sociaux des scénarios énergétiques conventionnels. Il identifie et décrit des alternatives aux scénarios énergétiques conventionnels, en mettant en avant leurs avantages en termes de durabilité et souligne les risques associés (intégration, ressources…). Le candidat fait preuve de recul à la fois sur les promesses et les risques des scénarios de transition. Le candidat utilise un langage technique précis et approprié. Il maitrise les concepts scientifiques fondamentaux en lien avec la transition énergétique (énergie, puissance, rendement, stocks, flux…) : il fait preuve de leur compréhension et de leur usage précis et pertinent.
Réalisation d'une analyse du cycle de vie (ACV)	Identifier les sources d'impacts d'un produit au moyen d'une analyse du cycle de vie (ACV) simplifiée afin de réduire son empreinte écologique.	**#Evaluation 3 : Mise en situation professionnelle** Étude sur un cas pratique d'une démarche d'éco-conception associé à la mesure d'impacts.	**#Evaluation 3** Le candidat met en œuvre la méthode de l'analyse du cycle de vie selon les bonnes pratiques du domaine en se référant aux normes dédiées. Le candidat précise les objectifs de l'ACV qu'il mène, décrit de façon non ambiguë les contours du système choisi et les hypothèses nécessaires.
	Définir les objectifs et le cahier des charges d'une analyse du cycle de vie complète au moyen de la consultation des parties prenantes et de l'examen des normes dans le but d'assurer une évaluation complète et cohérente des impacts environnementaux.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	Interpréter une analyse du cycle de vie au moyen de techniques de visualisation des données et de rapports détaillés afin de faciliter la prise de décision et d'orienter les stratégies de développement durable.	Présentation des résultats de l'ACV et de la démarche au donneur d'ordre. Étude en groupe et évaluation individuelle lors de la restitution.	Il cite précisément les limites de ses choix et de la méthode retenue. Le candidat propose une analyse multicritère des résultats et fait preuve de recul sur les valeurs obtenues. Le candidat propose une évaluation des impacts environnementaux potentiels du produit au moyen d'indicateurs standards en soulignant leur lien avec les impacts. Il propose des pistes d'amélioration crédibles de l'évaluation environnementale et précise les ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Il propose des pistes de diminution des impacts observés dans une démarche d'éco-conception. Le candidat présente les résultats de l'ACV de façon claire et pertinente (normalisation, comparaison des étapes du cycle…)
Conception de modèles économiques durables intégrant les critères environnementaux	Concevoir des modèles économiques durables (nouveaux ou par évolution des modèles existants) par l'intégration des critères environnementaux et sociaux, et l'identifications des leviers de changement, dans le but de favoriser la création de valeur à long terme tout en minimisant l'impact sur l'environnement et la société.	**#Evaluation 4 : Mise en situation professionnelle** Étude par groupe de création d'un business model soutenable. Evaluation individuelle lors de la restitution ; ou Analyse en groupe du business model d'une organisation existante	**#Evaluation 4** Le candidat conçoit un ou des modèles économiques qui favorisent la création de valeur à long terme tout en minimisant l'impact sur l'environnement et la société. Il intègre des critères environnementaux (réduction des émissions, utilisation efficace des ressources, protection de la biodiversité) et sociaux (équité, conditions de travail, impact sur les communautés) dans le processus de conception des modèles économiques.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
		et proposition d'évolution. Evaluation individuelle lors de la restitution.	Le candidat réalise un diagnostic de Business Model d'une organisation. Il analyse la mission, la proposition de valeur, la concurrence, les activités clés, les parties prenantes clés, les segments d'usagers clés et la capture de valeur économique, environnementale et sociale. Sur la base des données recueillies (entretiens, recherche documentaire et internet) et des analyses conduites, le candidat identifie les principaux leviers de changement nécessaires pour transformer les modèles économiques existants vers une plus grande durabilité. Il analyse les facteurs internes et externes qui peuvent influencer la transition, tels que : • Les réglementations ; • Les technologies émergentes ; • Les attentes des parties prenantes. Il propose des actions concrètes basées sur ces leviers pour initier et soutenir la transition vers un business model plus durable.
Évaluation des impacts des activités d'une organisation avec les outils de la comptabilité extra-financière.	Réaliser la comptabilité carbone d'une organisation au moyen de l'outil Bilan Carbone dans le but de se conformer aux obligations réglementaires de reporting. Positionner les outils de comptabilité environnementales et multi-capitaux dans les systèmes de gestion de manière à se conformer aux obligations réglementaires de reporting et les	**#Evaluation 5 : Mise en situation professionnelle** Étude de cas en groupe et évaluation individuelle du reporting de soutenabilité d'une organisation et identification de leviers d'amélioration du pilotage de la performance globale.	**#Evaluation 5** Le candidat identifie de manière exhaustive les sources potentielles d'émissions de GES associées à un produit ou à un processus donné. Il distingue entre les différentes catégories d'émissions, telles que les émissions directes (scope 1), les émissions

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	transformer en opportunité de pilotage de la performance globale.		indirectes liées à l'énergie (scope 2), et les autres émissions indirectes (scope 3). Il utilise des données spécifiques et des analyses approfondies pour déterminer les sources les plus significatives d'émissions de GES. Le candidat analyse les obligations réglementaires de reporting de soutenabilité et identifie les outils de comptabilité permettant d'y répondre. Il intègre des données environnementales (émissions de GES, consommation de ressources, perte de biodiversité, etc.) dans les systèmes de gestion existants pour mesurer l'impact des activités de l'organisation sur les différents capitaux. Le candidat identifie les différentes sources de financement dilutifs et non-dilutifs disponibles pour faire émerger les projets de transition énergétique, telles que les subventions publiques, les prêts bancaires, et les fonds d'investissement spécialisés. Il comprend le plan de financement et fait le lien avec les spécificités du projet (nature, budget, stade d'avancement, calendrier), la maturité de la filière concernée et le contexte économique.
	Identifier les spécificités du financement des projets de transition énergétique par l'analyse des différentes phases du projet, des contraintes associées, de la cartographie des acteurs impliqués et des sources de financement disponibles, dans le but d'une mobilisation efficace des ressources nécessaires au développement, à la construction et à l'exploitation du projet.		
Déploiement d'une démarche d'écologie industrielle et territoriale (EIT).	Concevoir des stratégies de réduction d'impact et de sobriété matière dans le cadre d'une démarche d'EIT au moyen de l'identification des synergies entre les acteurs économiques locaux, de l'évaluation des flux de matières et de la mise en place de mesures	**#Evaluation 6 : Mise en situation professionnelle**	**#Evaluation 6** Le candidat analyse la problématique d'économie de ressources (ou de réduction d'impact) appelant une démarche d'écologie industrielle et territoriale.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	favorisants la circularité des matériaux, dans le but de contribuer à la transition au niveau territorial. Mettre en œuvre une démarche d'EIT au moyen de l'identification des acteurs clés et des ressources disponibles, de la coordination des actions de collaboration entre les entreprises et les entités territoriales, dans le but de favoriser une gestion plus efficace des ressources, de réduire les déchets et de promouvoir un développement économique durable et intégré au niveau local.	Cas d'étude par groupe de mise en place d'une démarche d'EIT, dérivée d'un cas réel. Évaluation collective du rendu écrit et évaluation individuelle lors de l'oral.	Il identifie les flux de matières concernés et propose des solutions pertinentes et praticables de réduction d'impact (recyclage, réemploi, valorisation…). Le candidat identifie les synergies entre acteurs et en déduit les acteurs clés impliqués dans la démarche d'EIT proposée et précise leur rôle. Il propose des actions d'animation et de coordination entre les acteurs, la mise en place de solution techniques et de bonnes pratiques pour assurer la réduction effective de la consommation de ressources. Il élabore un plan d'action, détaillant les étapes à suivre, les responsabilités des parties prenantes, et les indicateurs de performance pour évaluer l'impact des mesures mises en œuvre. Il anticipe les limites de la démarche et propose des pistes d'amélioration ou d'extension de la coopération à l'échelle du territoire.
Promotion de la durabilité urbaine et amélioration du cadre de vie	Concevoir une démarche de diagnostic adaptée aux projets d'architecture et d'aménagement urbain en évaluant les besoins et les contraintes socio-économiques, environnementales et culturelles, en consultant les parties prenantes et en recherchant des solutions innovantes et durables, afin d'améliorer le cadre de vie des citoyens, de promouvoir la transition écologique, d'accompagner les actions d'atténuation du changement climatique, de s'adapter aux effets du changement climatique et de	**#Evaluation 7 : Mise en situation professionnelle** Étude de cas : projet de groupe d'aménagement urbain et d'architecture. Evaluation individuelle lors de la restitution	**#Evaluation 7** Le candidat conçoit une démarche de diagnostic pour un projet spécifique visant à comprendre les enjeux, les acteurs, les leviers et les freins afin d'améliorer la durabilité du projet urbain ou architectural et le cadre de vie des citoyens. Il élabore une méthodologie adaptée et la déploie sur le cas d'étude proposé. L'analyse est pertinente. Les solutions proposées font preuve d'innovation et améliorent la durabilité du

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	favoriser un développement équilibré et inclusif des espaces urbains.	**#Evaluation 8 : Mise en situation professionnelle** Étude de cas : Identification des opportunités d'actions sur un projet finalisé. Projet en groupe, évaluation individuelle lors de la restitution	projet étudié. La méthodologie suivie est claire. L'impact sur le cadre de vie est identifié et clairement expliqué. **#Evaluation 8** Le candidat évalue les limites du diagnostic initial : l'analyse s'appuie sur un regard critique, elle est étayée et pertinente par rapport aux propositions de leviers d'action. Le candidat propose une ou plusieurs stratégies pour la réduction de l'impact et la sobriété en matière d'énergie et de ressources dans le cadre d'une démarche de construction favorisant la circularité des usages et des matières. Les stratégies proposées sont innovantes et réalistes au regard des acteurs et des enjeux. L'usage des matière premières et leur circularité sont explicitées. Les synergies locales sont identifiées.
	Identifier les opportunités d'action en analysant les tendances économiques, sociales, environnementales et technologiques, en surveillant les besoins et les attentes des parties prenantes et en identifiant les lacunes ou inefficacités dans les pratiques actuelles, dans le but de proposer des actions innovantes et adaptées pour relever les défis du développement durable dans les champs de la construction et de l'urbanisme.		
	Concevoir des stratégies de réduction d'impact et de sobriété en matière d'énergie et de ressources dans le cadre d'une démarche de construction et d'aménagement urbain, en identifiant des synergies entre les acteurs économiques locaux et des enjeux spécifiques du territoire, afin de mettre en place des mesures favorisant la circularité des usages et des matières, et de contribuer à la transition vers des modèles de développement plus durables et résilients.		
Analyse géopolitique et réglementaire de la transition écologique.	Analyser les conséquences pratiques des aspects politiques et juridiques de la transition écologique, au moyen d'une veille stratégique dans le but d'adapter la stratégie durable d'une organisation.	**#Evaluation 9 : Mise en situation professionnelle** Rédaction individuelle d'une note de synthèse évaluant l'impact du cadre juridique sur l'évolution d'un sujet en	**#Evaluation 9** Le candidat démontre sa compréhension de la problématique. Il propose une analyse précise et argumentée du sujet en cohérence avec les documents à sa disposition.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
		lien avec la transition (énergie, biodiversité...), à partir d'un dossier de presse. **#Evaluation 10 : Analyse de cas** Analyse de problématiques géopolitiques de la transition écologique. Rendu individuel écrit.	Sans requérir les formes juridiques d'une consultation d'avocat, la note de synthèse devra être structurée de façon claire et pertinente. **#Evaluation 10** Le candidat évalue la mise en œuvre des politiques écologiques en identifiant les mesures concrètes prises par les organisations ou les gouvernements (réglementation locales, nationales et internationales) pour promouvoir la transition écologique. Le candidat démontre sa compréhension de la problématique. Il propose une analyse précise et argumentée du sujet en cohérence avec les documents à sa disposition.
Gestion des réseaux d'influence, lobbying et participation citoyenne.	Identifier les principaux acteurs impliqués dans les projets de transition écologique en analysant leurs rôles, les réseaux d'influence et les dynamiques de pouvoir, afin de faciliter la mise en œuvre efficace et la réussite des projets de durabilité environnementale. Développer une stratégie d'affaire publique et de plaidoyer en identifiant les éléments de contexte institutionnel (cadre national et européen), d'agenda et les acteurs en présence pour promouvoir un projet de transition écologique.	**#Evaluation 11 : Étude d'un cas pratique** • Identification des rôles des différents acteurs dans le projet de transition écologique ; • Description des réseaux d'influence et des tactiques utilisées pour faire avancer les projets.	**#Evaluation 11** Le candidat cartographie le réseau d'influence associé au projet écologique en identifiant toutes les parties prenantes impliquées, y compris les gouvernements, les entreprises, les groupes communautaires, les organisations non gouvernementales et les médias. Il analyse les rôles des différents acteurs en identifiant leurs responsabilités spécifiques dans la promotion de la durabilité environnementale, telles que la prise de décision, la mise en œuvre des politiques et la mobilisation des ressources.

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
		Étude en groupe et évaluation individuelle lors de la restitution. **#Evaluation 12 : Mise en situation professionnelle** Les candidats réalisent un travail en groupe pour définir une stratégie de plaidoyer et préparer un argumentaire en fonction des organisations et acteurs qu'ils représenteront. Étude en groupe et évaluation individuelle lors de la restitution.	Il analyse les intérêts des différentes parties prenantes en identifiant leurs objectifs, leurs préoccupations et leurs motivations en lien avec le projet écologique. Il identifie les liens entre les différentes parties prenantes en analysant leurs relations et leurs interactions passées, présentes et potentielles. **#Evaluation 12** Le candidat construit une stratégie d'affaires publiques et un argumentaire politique. Il identifie : • Le rôle structurant des travaux de prospective dans la politique énergétique et écologique nationale et européenne • Les interactions entre le cadre institutionnel européen et national dans une stratégie de plaidoyer. L'argumentaire est étayé et cohérent avec la problématique.
Collecte d'informations et construction d'argumentaires.	Déployer un mécanisme de collecte de renseignements (passif et actif, digital et non-digital) en sélectionnant des informations critiques et en construisant des scénarios cohérents avec les données émergentes, afin d'anticiper les tendances, d'identifier les risques et les opportunités, et de prendre des décisions éclairées pour le succès des projets de transition énergétique.	**#Evaluation 13 : Mise en situation professionnelle** Les candidats réalisent une analyse prospective d'un segment de marché ou d'un sujet particulier lié à la transition écologique. Ils extraient	**#Evaluation 13** Le candidat sélectionne des informations critiques en filtrant et en analysant les données collectées pour identifier les éléments clés susceptibles d'affecter les projets de transition écologique. Il construit des scénarios cohérents et identifie les risques et les opportunités en évaluant les impacts

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
	Synthétiser l'information collectée dans le cadre d'une communication à destination des parties prenantes du projet, dans un but de transfert de connaissance et/ou de promotion de la stratégie durable mise en place.	une 'prévision stratégique' et une analyse de scénarios. Restitution orale en groupe, évaluation individuelle. **#Evaluation 14 : Rédaction et Diffusion d'information** Les candidats rédigent et ensuite publient des informations relatives à un domaine d'investigation de leurs choix en rapport avec les objectifs du programme MS® APTE. Rendu écrit individuel	potentiels des tendances émergentes sur les projets de transition énergétique, ainsi que les mesures préventives et correctives à prendre pour diminuer les risques et saisir les opportunités. **#Evaluation 14** Le candidat rédige et diffuse une information à destination des parties prenantes ciblées et répondant à ses attentes. L'information reprend les éléments essentiels du domaine traité. Le candidat va promouvoir cette information en utilisant la méthode de diffusion la plus appropriée pour la partie prenante ciblée. Le candidat va promouvoir ces articles vis à vis de ses propres réseaux sociaux.
Définition d'une stratégie marketing et identification des outils marketing permettant de	Réaliser une veille des stratégies des marques durables, en analysant leur raison d'être, leurs valeurs, leurs engagements environnementaux et sociétaux, ainsi que leur impact sur la communauté et	**#Evaluation 15 : Mise en situation professionnelle reconstituée dans**	**#Evaluation 15** Le candidat identifie les facteurs clés qui définissent une marque durable, tels que :

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
promouvoir une démarche de transition	l'environnement pour identifier les bonnes pratiques et définir une démarche marketing durable.	**un secteur d'activité et pour une marque choisie par les candidats.** Les candidats se positionnent en tant que consultants en stratégie de transition écologique. Ils doivent fournir un rapport comprenant : • Une analyse critique de l'intégration de la durabilité dans les pratiques de la marque (stratégie et mix). • Une proposition de leviers d'optimisation. Les candidats sont évalués collectivement sur le rapport, puis individuellement, lors d'une soutenance orale. **#Evaluation 16 : Étude de cas sur la problématique de la communication pour une offre responsable d'un grand groupe au modèle économique en transition et aux parties prenantes multiples.** Les candidats doivent répondre à la problématique en réalisant un	• Sa raison d'être ; • Ses valeurs ; • Ses engagements. Il analyse les stratégies des marques durables concurrentes, en mettant en avant : • Leurs initiatives environnementales et sociétales ; • Leur impact sur la communauté et l'environnement ; • Les bonnes pratiques ; • Les tendances émergentes. Il propose des démarches marketing durables réalisables, qui s'appuient sur les bonnes pratiques identifiées et qui sont en accord avec les valeurs et les engagements de l'entreprise. Ces propositions sont adaptées aux besoins spécifiques de l'entreprise et de son marché. **#Evaluation 16** Le candidat effectue une analyse critique des pratiques de communication actuelles de l'entreprise, en évaluant leur alignement avec les principes de responsabilité environnementale et sociétale. Le candidat identifie les parties prenantes de l'entreprise, ainsi que les canaux de communication (Influenceurs, Rapports RSE, Réseaux sociaux, Relations média…)
	Analyser la communication d'une entreprise dans le contexte spécifique de la transition écologique et de la démarche RSE au moyen de l'identification des messages clés, l'analyse des canaux de diffusion utilisés, et la mesure de l'impact perçu par les parties prenantes dans le but d'évaluer l'efficacité de ses efforts de communication.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
		document d'observation et d'analyse sur les pratiques du grand groupe. Evaluation écrite individuelle.	Il évalue l'impact perçu de la communication sur les parties prenantes, notamment en termes : • De sensibilisation ; • De compréhension des enjeux ; • De l'engagement éventuel. Il propose des solutions appropriées pour intégrer les contraintes et exigences de la communication responsable dans la stratégie de transition écologique de l'entreprise, en prenant en compte les spécificités de son secteur d'activité et de son public cible.
Conduite d'un projet pour la transition (énergie / économie circulaire)	Planifier un projet dans le cadre de la transition écologique en définissant les objectifs, les étapes, les ressources nécessaires et les échéances, et en utilisant des outils de gestion de projet adaptés, dans le but de garantir une mise en œuvre efficace des actions de transitions écologique.	**#Evaluation 17 : Mise en situation professionnelle reconstituée : conduite projet pour la transition (énergie, économie circulaire) dans une organisation.** Les candidats doivent répondre à la problématique de la transition en réalisant un rapport et une présentation en présence de l'entreprise. Les candidats sont évalués collectivement sur le rapport et individuellement sur la soutenance orale.	**#Evaluation 17** Le candidat identifie le ou les objectifs, les étapes nécessaires à la réalisation du projet, en déterminant les actions à entreprendre. Le candidat identifie les parties prenantes concernées par le projet, en évaluant leur niveau d'implication. Il établit des échéances cohérentes avec les objectifs du projet, en tenant compte des contraintes de temps et des délais impartis. Il présente le suivi régulier des activités de l'équipe projet et l'évaluation des progrès réalisés dans la mise en œuvre des actions. Le choix des outils de projet est approprié à l'entreprise, aux parties prenantes et enjeux
	Coordonner l'équipe projet et les groupes de travail transversaux au sein de l'entreprise pour favoriser la participation active des différentes parties prenantes, en veillant à la diversité et à l'équité, dans la mise en œuvre des projets dans le cadre de la transition écologique.		
	Évaluer les risques des projets en utilisant des méthodes d'estimation qualitatives et quantitatives afin d'identifier, d'analyser et de contrôler les risques.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
			Le candidat d'identifie les risques et distingue les risques internes et externes, ainsi que leurs causes et leurs conséquences probables. Il analyse les risques identifiés en évaluant : • Leur probabilité d'occurrence, • Leur impact sur les objectifs du projet • Leur interdépendance avec d'autres risques. Il propose des mesures préventives et correctives pour atténuer les risques identifiés, en tenant compte de leur niveau de criticité et des ressources disponibles.
Élaboration d'une réponse à un appel d'offre dans le secteur de la transition écologique	Identifier les démarches et activités réalisées par un développeur de projets de production d'énergie ou d'économie circulaire lors des phases de réponses à un appel à projets en analysant les attentes et les critères de sélection, afin de formuler une réponse adaptée et compétitive.	**#Evaluation 18 : Mise en situation reconstituée pour répondre à un appel d'offres.** Les candidats sont répartis en équipes projet et reçoivent un dossier d'appel d'offres. Les candidats rédigent la réponse à l'appel d'offres. Les candidats sont évalués collectivement sur le rapport, puis individuellement, lors d'une soutenance orale.	**#Evaluation 18** Le candidat identifie les attentes et les objectifs spécifiques de l'appel d'offres. Il analyse les critères de sélection des donneurs d'ordre, en prenant en compte : • Les aspects techniques, • Économiques, • Sociaux, • Environnementaux. Il identifie les points forts et les faiblesses de son organisation par rapport aux exigences de l'appel d'offres, et propose des mesures correctives le cas échéant. Il utilise des données tangibles, des études de cas et des exemples concrets pour étayer son analyse et sa proposition.
	Mobiliser les ressources internes nécessaires à l'élaboration de la proposition, en coordonnant les équipes techniques, les experts en développement durable et autres parties prenantes afin de garantir la cohérence et la pertinence de la réponse.		
	Rédiger une réponse à un appel d'offre en s'adaptant aux parties prenantes, en proposant des solutions innovantes, en intégrant des technologies vertes, des pratiques durables et des mesures d'atténuation des impacts environnementaux afin de présenter le projet.		

REFERENTIEL D'ACTIVITES *décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés*	**REFERENTIEL DE COMPETENCES** *identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités*	**REFERENTIEL D'EVALUATION** *définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis*	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	**CRITÈRES D'ÉVALUATION**
			Le candidat identifie les compétences et les expertises requises, en allouant les ressources humaines et matérielles et en assurant leur disponibilité tout au long du processus. Il assure la coordination des différents membres de l'équipes impliqués dans l'élaboration de la proposition, en facilitant la communication. Le candidat propose des solutions précises et détaillées pour répondre aux besoins exprimés dans l'appel d'offres. Il rédige sa réponse à l'appel d'offres en mettant en avant les avantages et les bénéfices de sa proposition en termes de durabilité environnementale, sociale et économique. Il convint et négocie avec les parties prenantes de la pertinence et de la valeur ajoutée de son projet.

En plus des blocs de compétences décrits ci-dessus et à valider, s'ajoute la thèse professionnelle, modalité globale et transversale, qui est également à valider par les candidats/candidates pour obtenir le titre.

Celle-ci permet d'évaluer l'acquisition de compétences de conceptualisation et prise de recul par rapport à la pratique d'activités liées aux différents blocs de compétences. De manière individuelle, les apprenants réalisent un diagnostic correspondant à une problématique en lien avec la formation, déterminent les enjeux principaux, le confrontent via des questionnaires au monde professionnel, puis recommandent un plan d'actions et une stratégie pour répondre à la problématique identifiée.

Ils produisent un rapport écrit et une soutenance orale évalués selon les critères suivants :

- Qualité de la revue de la littérature et compréhension des cadres théoriques attachés au sujet
- Compréhension des enjeux du sujet
- Pertinence de la problématique et des questions de recherche
- Qualité des entretiens menés et des questionnaires
- Qualité de l'écrit et respect de la structure type d'une thèse
- Pertinence des recommandations proposées
- Adoption d'une posture professionnelle et d'un argumentaire d'expert.